



**De la mer à l'Abbatiale**

p.5

**Assistance Maître  
d'ouvrage et subventions  
communales**

p.10

**Activités et Loisirs**

p.13

# LES INFORMATIONS MUNICIPALES

## Editorial



Chères Payernoises,  
chers Payernois,

Comme chaque année, l'été a été marqué par des moments forts de traditions et de culture qui ont rythmé notre Ville. Payerne a vibré au son des musiques, des danses, des sourires et des échanges chaleureux.

Parmi ces festivités, un nouvel événement s'est glissé dans notre programme estival : un opéra à Payerne ! Qui aurait cru qu'un tel projet verrait le jour chez nous ? Des passionnés ont osé relever ce défi ambitieux. Grâce au fort soutien des associations gravitant autour du site historique de l'Abbatiale de Payerne, ainsi qu'au travail acharné d'une équipe engagée et professionnelle, cet opéra a pu prendre vie, au plus grand bonheur des amatrices et amateurs comme des novices. Ce fut une parenthèse magique qui m'a rappelé qu'avec de l'audace, du soutien et de la persévérance, de très belles réalisations deviennent possibles.

Ces moments de convivialité sont également propices à des discussions sur notre Ville, aussi bien sur les souvenirs du passé que sur notre avenir, un avenir qui nous tient très à cœur. Au début de l'été, la Municipalité a présenté

aux habitantes et habitants une intention ambitieuse de requalification de la Grand'Rue et de la rue de Lausanne.

Il est tout à fait naturel que des questionnements surgissent face au changement ; « c'est une bonne idée, mais il est trop tard » ou encore « cela semble bien, mais ce n'est pas pour Payerne ».

Et si ce n'était pas trop tard ? Et pourquoi pas pour Payerne ?

Soyez assurés que ce projet est porté par des professionnelles et professionnels passionnés, qui s'engagent à le développer avec vous et pour vous. Je suis convaincue qu'ensemble, nous pouvons faire rayonner Payerne.

*Monique Picinali*

## Gestion des accès à la déchetterie communale, route de Grandcour



Courant mai 2024, chaque ménage de Payerne a reçu un courrier demandant de renseigner les numéros d'immatriculation des véhicules se rendant à la déchetterie. Ces informations doivent être accompagnées d'une copie du permis de circulation (carte grise) des véhicules.

La Municipalité rappelle que ces renseignements sont nécessaires afin que les utilisatrices et utilisateurs puissent accéder à la déchetterie aisément.

Vous pouvez transmettre ces informations via les canaux suivants :

- QR-Code ci-dessous ;
- site internet de la Commune de Payerne, [www.payerne.ch](http://www.payerne.ch) ;
- demande de formulaire par mail à [travaux@payerne.ch](mailto:travaux@payerne.ch).

Nous vous remercions pour vos retours d'ici au **8 octobre 2024**.



## Retrouvez toutes nos actualités

Sur nos réseaux sociaux



Sur notre site internet



[www.payerne.ch](http://www.payerne.ch)

## Rédaction

**Editeur :**  
Municipalité de Payerne

**Responsable rédactionnelle :**  
C. Combremont

**Contact :**  
e-mail : [tdu@payerne.ch](mailto:tdu@payerne.ch)  
Tél : (+41) 26 662 66 26

**Groupe de rédaction :**

E. Noverraz, rédacteur  
N. Surchat-Delpédro, rédactrice  
C. Besson, impression

**Parution :** 4 fois par année

**Distribution :** Journal gratuit - tous ménages

**Tirage :** 5500 exemplaires

**Photo de couverture :** © Agence B / Jo Bersier

# LES INFORMATIONS MUNICIPALES

## Communication des décisions municipales Préavis adoptés par la Municipalité en 2024

### *\*Préavis n° 11/2024*

**Réaménagement de l'espace du Greffe municipal, achat de mobilier et rénovation de l'ancien bureau de l'ORPC de l'Hôtel de Ville**

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la réalisation de travaux et l'acquisition de matériel pour un montant de Fr. 420'000.— pour des locaux de l'Hôtel de Ville. Ainsi, les locaux anciennement loués à l'ORPC Broye-Vully et les toilettes dames du 1<sup>er</sup> étage pourront être rénovés et les locaux des secteurs Greffe municipal et Sécurité publique pourront être réaménagés.

### *Préavis n° 12/2024*

**Achats d'équipements pour la cave dédiée à la production des vins rouges au Château de Montagny**

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit d'un montant de Fr. 69'000.— pour l'achat de 3 œufs en bétons et 4 cuves en inox supplémentaires pour l'élevage et la macération des vins rouges dans le local attenant à l'espace actuel dédié aux vins rouges dans le Château de Montagny.

Le Conseil communal a adopté ce préavis lors de sa séance du 29 août 2024.

### *Préavis n° 13/2024*

**Vente de la parcelle RF n° 2580 de 5'970 m<sup>2</sup> sise à la Tête Blanche et de la parcelle RF n° 4882 de 774 m<sup>2</sup> sise à la Vieille Broye à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne (L'Eparsé) en vue de la construction d'une STEP régionale**

En date du 13 mai 2024, la Direction Générale du Territoire et du Logement a informé la Commune de Payerne que le Plan d'Affectation L'Eparsé a été approuvé par le Département des Institutions, du Territoire et du Sport le 28 février 2024. Il est dès lors entré en vigueur à cette date. En vue de la construction de la STEP Régionale, la Municipalité demande au Conseil communal les autorisations de vente d'une surface totale de 6'744 m<sup>2</sup> à l'Eparsé pour un prix total de Fr. 202'320.—.

Le Conseil communal a adopté ce préavis lors de sa séance du 29 août 2024.

### *\*Préavis n° 14/2024*

**Première série de compléments au budget 2024**

Conformément à l'article 104 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des Communes (RCCom), la Municipalité sollicite l'octroi de compléments pour des charges ou revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours auprès du Conseil communal. Le total des charges supplémentaires soumis à adoption se monte à Fr. 500'650.—.

### *\*Préavis n° 15/2024*

**Demande de crédit pour la prolongation de la ligne de bus urbain existante et mise en service d'une seconde ligne**

Le présent préavis sollicite l'octroi d'un crédit englobant le coût d'exploitation de Fr. 550'000.— et les aménagements de Fr. 380'000.— relatifs à la mise en service de la seconde ligne de bus urbain et la modification de la ligne existante. Il est prévu que la ligne 1 desserve plusieurs arrêts du Stade municipal à Fétigny et le trajet de la ligne 2 s'étendrait de l'Hôpital Intercantonal de la Broye à l'Aéropôle, où un parking mutualisé verrait le jour.

### *\*Préavis n° 16/2024*

**Assainissement des infrastructures communales et réaménagements des chaussées de la Grand'Rue, de la rue du Temple et de la Place de la Concorde**

Afin de pouvoir procéder à l'assainissement des infrastructures et aux réaménagements de la Grand'Rue, de la rue du Temple et de la Place de la Concorde, la Municipalité demande au Conseil communal d'accorder trois crédits d'un montant total de Fr. 3'226'000.—. Ces travaux seront également l'occasion de déployer le réseau de chauffage à distance au centre-ville. Le planning intentionnel prévoit la fin des travaux pour l'automne 2025 pour la Grand'Rue et la rue du Temple et pour le printemps 2026 pour la Place de la Concorde.

### *\*Préavis n° 17/2024*

**Remplacement de deux véhicules pour les secteurs Entretien du Domaine Public et Espaces verts et achat d'un broyeur à branches et d'une tondeuse**

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'accorder un crédit d'un montant total de Fr. 293'900.— afin de remplacer une camionnette et un tracteur et d'acquérir un broyeur à branches sur remorque et une tondeuse. Ces véhicules et équipements spécifiques sont utiles aux activités quotidiennes des secteurs Entretien du Domaine Public et Espaces verts.

*Au moment de la rédaction de cet article, ces préavis\* ont été adressés aux membres du Conseil communal, mais n'ont encore pas été porté à l'ordre du jour d'une séance du Conseil communal.*

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur [www.payerne.ch](http://www.payerne.ch)

*C. Combremont*

# RESSOURCES HUMAINES

## Portrait des personnes en formation

Rentrée 2024

**Chloé Schwab**, 15 ans, originaire de Donatyre, a débuté sa formation d'horticultrice, en suivant les traces de son père, lui-même ayant débuté sa carrière en tant qu'horticulteur. Inspirée par la passion qui lui a été transmise par son père, Chloé a choisi cette voie après un stage effectué en décembre dernier. Elle apprécie particulièrement le travail en extérieur et la diversité des tâches qui la captivent, notamment le soin apporté aux espaces verts. Perfectionniste, elle prend plaisir à désherber et apprécie voir un résultat propre et ordonné. En dehors du travail, Chloé se passionne pour la musique et joue du piano, de la batterie et pratique le chant. Elle aspire à apprendre tous les noms et caractéristiques des fleurs. De plus, elle rêve de voyager pour découvrir le monde lors de ses vacances bien méritées !

**Barbara Borges Silva**, 19 ans, d'origine portugaise, a récemment rejoint la Commune de Payerne en tant qu'apprentie employée de commerce. Après avoir passé une partie de sa jeunesse en Suisse, elle est retournée au Portugal en 2015 où elle a terminé ses études en sciences sociales. Ne souhaitant pas poursuivre à l'université, Barbara a décidé de revenir en Suisse pour se former dans un domaine qui allie son intérêt pour les relations humaines et l'administration. Habitant à Domdidier, elle s'adapte à un rythme de travail plus intense, avec de nouvelles responsabilités et la nécessité de connaître les différents secteurs de la Commune. Passionnée de hip-hop depuis 12 ans, elle consacre son temps libre à la danse et rêve de participer à des compétitions internationales. Elle souhaiterait maîtriser ses nouvelles compétences et



Chloé Schwab, Barbara Borges Silva, Liam Léchaire, Kubilay Torun

explorer davantage l'administration tout en aidant les futurs apprentis.

**Liam Léchaire**, 19 ans, habite à Payerne. Il a débuté ses études de commerce au sein du Gymnase Intercantonal de la Broye en 2021. Approchant à grands pas vers l'obtention de son CFC avec maturité commerciale, il réalise sa dernière année en tant que stagiaire 3 + 1 à la Commune de Payerne en passant par les secteurs Greffe municipal et la Sécurité publique. Il a décidé de choisir la Commune de Payerne comme dernière étape de sa formation car il désire rester dans sa commune natale. « Je ne m'attendais pas à autant de gentillesse et de patience » résume Liam en

parlant des habitantes et habitants ainsi que des collaboratrices et collaborateurs pour expliquer ses premiers jours au sein de l'Hôtel de Ville. Durant son temps libre, Liam aime faire du sport, sortir avec ses amis et entretenir sa moto. Il apprécie son stage au sein de la Commune car il se sent utile et peut partager avec les Payernoises et Payernois. Pendant son année, il souhaite acquérir des connaissances approfondies pour devenir efficace lors de son entrée dans le monde professionnel. Après sa formation, Liam rêve d'avoir une année sabbatique aux États-Unis afin de découvrir un nouveau continent et développer ses connaissances linguistiques.

**Kubilay Torun**, 19 ans, résidant à Salavaux, a choisi de se former en tant qu'agent d'exploitation, un métier qui l'a particulièrement intrigué. Né à Neuchâtel, il a vécu 11 ans en Suisse avant de partir en Turquie avec ses parents pendant six ans. À 17 ans, il décide de revenir en Suisse pour se lancer dans cette formation. Bien que son apprentissage ait été retardé par un accident qui l'a empêché de commencer, Kubilay a déjà pu observer les aspects variés de ce métier lors de son stage, notamment l'entretien des piscines et la gestion des clés communales. Passionné par la musique, il a récemment découvert un intérêt pour le piano, en plus de ses sorties avec des amis et des concerts. Il est impatient de débiter son apprentissage, avec pour objectif de décrocher son CFC.

*Les personnes en formation*

## Personnel communal

### Engagements

- Fatima Lika Gilliland en tant que Patrouilleuse scolaire au 18.03.2024 ;
- Daniel Löffler en tant que Monteur en réseau d'eau au 01.07.2024 ;
- Pedro Monteiro Saraiva en qualité d'Agent de sécurité publique au 01.08.2024 ;
- Sona Vardanyan en tant que Chargée de projet au service Finances au 01.08.2024 ;

- Sandra Borer en tant qu'Animatrice socioculturelle au 12.08.2024 ;
- Yann Miéville en qualité d'Horticulteur-paysagiste AFP au 01.10.2024 ;

### Mutations

- Jason Kilchenmann en tant que Fontainier et monteur en réseau d'eau, remplaçant du Chef de secteur dès le 01.07.2024 ;

### Départs

- Nahla Othman, 31.03.2024 ;
- Claude-Alain Gast, 31.05.2024 ;
- Alexandre Gorret, 30.06.2024 ;
- Marie Berchier, 31.07.2024 ;
- Antonella Jutzeler, 31.08.2024 ;
- Florian Rodesch, 31.08.2024.

# POPULATION

## De la mer à l'Abbatiale

### Projet artistique interculturel entre les Communes de Payerne et Mira



Chapelle Praia de Mira

La Commune de Mira au Portugal est le berceau d'une grande diaspora de migrantes portugaises et migrants portugais dans la Broye. Depuis juin 2018, les Villes de Payerne et Mira ont mis en place une collaboration au fil de plusieurs rencontres officielles, en Suisse et au Portugal, afin d'apporter une reconnaissance publique à l'enrichissement culturel et aux enjeux que cette communauté représente pour les deux Villes.

Dans le but de favoriser un rapprochement entre ces Villes, un projet commun et concret a ainsi pu être élaboré en produisant conjointement avec des artistes des deux Villes le documentaire « De la mer à l'Abbatiale » retraçant le parcours migratoire de la population portugaise à Payerne. Cette démarche fait partie de la politique d'intégration que mène Payerne au service de toutes les habitantes et tous les habitants et pour laquelle elle peut compter sur le précieux soutien du Bureau cantonal de l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

Une délégation de la Municipalité de Payerne,

accompagnée d'Amina Benkais Benbrahim, déléguée à l'intégration du Canton de Vaud, s'est rendue à Mira au Portugal du 22 au 26 juillet 2024.

Ce voyage avait comme but de resserrer les liens entre les autorités politiques et les communautés étrangères. Les ressortissantes portugaises et les ressortissants portugais représentent 16 % de la population à Payerne et constituent une diaspora forte de près de 1'700 personnes. Plus de 5 % d'entre elles et eux ont un lien fort avec la région de Mira en l'ayant signalée comme lieu de naissance ou

comme dernier domicile. Les autorités ont rencontré les délégations étrangères de Lagny-sur-Marne (France), Differdange (Luxembourg) et Santa Cruz (Isha do Sal, Cap Vert) qui étaient également sur place.

La Municipalité a découvert le riche patrimoine culturel de Mira. Ville exemplaire, elle reçoit depuis 38 ans consécutifs le drapeau bleu qui signifie la très bonne qualité des plages et de l'eau. Le tourisme et la pêche ont une place importante dans l'économie de cette région très accueillante.



Délégations invitées



Stand de la Ville de Payerne

Durant la semaine des festivités de São Tomé, la Ville de Payerne était présente avec un stand qui a permis à la population de déguster le Chasselas de la Cave l'Abbatiale ainsi que les saveurs du gâteau payernois. Le documentaire « De la mer à l'Abbatiale » a été présenté en présence des autorités. Il sera diffusé à la population payernoise en 2025.

Vous souhaitez en savoir plus sur Mira, découvrez leur site internet : [www.cm-mira.pt/visitmira](http://www.cm-mira.pt/visitmira)

Le Centre portugais de Payerne vous accueille tous les jours dans son restaurant situé à la route de Morens 19 à Payerne. Pensez à réserver votre table !

*N. Surchat-Delpédro*

## POPULATION

# Plus de 160 seniors à Romainmôtier et Yverdon

## Sortie annuelle des seniors

Le 24 août 2024, par une journée ensoleillée, s'est tenue la traditionnelle sortie des seniors, un événement très attendu chaque année.

Près de 160 personnes ont pris le car en direction de Romainmôtier, dans le Canton de Vaud, où ils ont visité l'abbatiale, un joyau de l'architecture romane. La beauté et la sérénité du lieu ont transporté les seniors, certains se remémorant des souvenirs d'enfance. «La visite était très intéressante», a souligné un senior, tandis qu'un autre ajoutait : «L'abbatiale est magnifique!».

Après cette visite culturelle, le groupe a pris la direction d'Yverdon-les-Bains pour un goûter au centre EXPLORiT. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale, où les participantes et participants ont échangé autour de délicieuses pâtisseries. «Je ne connaissais pas ce centre de loisirs. Il est magnifique», a commenté un des participants, impressionné par le cadre.



Repas à la Halle des Fêtes

Comme à l'accoutumée, la journée s'est terminée à la Halle des Fêtes. Cette fois, ce sont 165 seniors qui ont rejoint la Halle pour le repas. Le Syndic Éric Küng a chaleureusement accueilli les participantes et participants et a pris le temps de mettre à l'honneur la doyenne et le doyen de la soirée. Il a également présenté les derniers projets de la Municipalité.

Lors de son discours, le Syndic a annoncé une nouveauté pour l'année prochaine : afin d'éviter les fortes chaleurs, il y aura deux

dates pour la sortie des seniors, l'une en mai et l'autre en décembre, offrant ainsi plus de confort aux participantes et participants.

Pour conclure cette journée riche en découvertes et en émotions, l'équipe du Cerf de Léonce Huguet, fidèle traiteur du repas des aînés, a servi le traditionnel plat de langue de bœuf.

A. Maendly

# Mur d'Honneur des Femmes Seniors

## Remercier les femmes seniors



Ambiance conviviale lors du shooting photo

Le samedi 6 juillet, en parallèle du Marché d'Été, la Cour du Tribunal a été le théâtre d'un événement marquant dans le cadre de la préparation de l'exposition «Mur d'Honneur des Femmes Seniors», prévue pour 2025. Cet événement, organisé en partenariat avec l'association Tokyo Moon et soutenu par l'appel à projets Vieillir 2030 du Canton de Vaud, a rassemblé de nombreuses femmes de plus de 60 ans pour un shooting photo unique.

L'objectif de cette initiative est de mettre en lumière les contributions des femmes seniors au bien vieillir dans notre société. Lors de cette séance photo, les participantes avaient la possibilité d'être photographiées seules ou

en compagnie d'autres femmes, capturant ainsi des moments de complicité et de fierté.

L'ambiance était à la fois joyeuse et émotive. Les participantes se sont montrées très enthousiastes face à cette occasion de se mettre en valeur et de contribuer à une exposition qui leur rendra hommage. Certaines femmes, un peu gênées au départ, ont rapidement pris goût à l'expérience et se sont senties à l'aise devant l'objectif. « Les photos sont magnifiques », a déclaré l'une des seniors, visiblement satisfaite du résultat.

Cet événement a été un véritable succès, permettant de valoriser les femmes seniors et de sensibiliser la population à leur rôle

essentiel dans notre société. La Commune se réjouit de présenter cette exposition du 20 mars au 17 avril 2025, qui promet d'être un témoignage vibrant de la vitalité et de l'importance des femmes dans le bien vieillir.

A. Maendly

### Prochains événements

**10 octobre** de 14 h 00 à 16 h 00 : Info-Seniors «Introduction à la sécurité informatique» - Salle Guillermaux

**17 octobre** de 14 h 00 à 17 h 00 : Après-midi GYM découverte du Tchoukball et des cours de Pro Senectute – Halle 3 de la Halle des Fêtes

**31 octobre** de 09 h 00 à 12 h 00 : Permanence numérique - Salle du Banneret

**28 novembre** de 09 h 00 à 12 h 00 : Permanence numérique - Salle du Banneret

**5 décembre** dès 14 h 30 : Après-midi cinéma et Thé de Noël sur inscription (voir flyer)

# POPULATION



**Saison 24-25**  
SALLES DE SPORT DE LA NOUVELLE PROMENADE 1530 PAYERNE

<p><b>POUR LES 10-15 ANS</b> 14H00 À 17H00</p> <p>7 SEPTEMBRE 2024 2 NOVEMBRE 2024 16 NOVEMBRE 2024 14 DÉCEMBRE 2024 18 JANVIER 2025 22 FÉVRIER 2025 29 MARS 2025</p>	<p><b>POUR LES 16-25 ANS</b> 14H00 À 17H00</p> <p>8 SEPTEMBRE 2024 6 OCTOBRE 2024 3 NOVEMBRE 2024 17 NOVEMBRE 2024 1 DÉCEMBRE 2024 15 DÉCEMBRE 2024 19 JANVIER 2025 2 FÉVRIER 2025 23 FÉVRIER 2025 16 MARS 2025 30 MARS 2025</p>
<p><b>PARENTS ENFANTS</b> (2 à 10 ANS) 9H00 À 11H00</p> <p>5 OCTOBRE 2024 30 NOVEMBRE 2025 1 FÉVRIER 2025 15 MARS 2025</p>	<p><b>FILLES</b> (10 à 25 ANS) 14H00 À 17H00</p> <p>5 OCTOBRE 2024 30 NOVEMBRE 2025 1 FÉVRIER 2025 15 MARS 2025</p>

INFORMATIONS ET QUESTIONS : ☎ 026 662 65 06 📷 CSC\_JEUNES\_1530




**28** FÊTE MULTI-CULTURELLE  
SEPTEMBRE 2024  
DE 11H00 À 18H30  
Place du Marché

Payerne fête sa diversité  
en valorisant les talents artistiques et culinaires de ses communautés

Découvrez le programme



www.payerne.ch/fmc



**Payerne**  
rassemble les seniors pour un après-midi de fin d'année

*Jeudi 5 décembre 2024*

**14 h 30 Séance Cinéma**  
**16 h 00 Thé de Noël**  
à la Halle des Fêtes

Inscription au 026 662 68 67 (mardis et jeudis) ou par mail à [audrey.maendly@payerne.ch](mailto:audrey.maendly@payerne.ch) ou via le formulaire en ligne.



Réservez le 22 mai et le 9 décembre 2025 pour les repas et la sortie de l'année prochaine.

**JOURNÉE DE RECRUTEMENT**

SDIS BROYE-VULLY  
SÉANCE D'INFORMATION

**REJOINS-NOUS !**  
Le 7 novembre 2024 de 18h à 20h  
Durée de la visite : 30 min.

Tu habites la région ?  
Tu es motivé(e) ?  
Tu as des disponibilités ?  
Tu as 18 ans révolus en 2025 ?  
Nous avons besoin de tes compétences !

**LES DIFFÉRENTS SITES**

- Caserne de Payerne**  
Rue de Savoie 1 - 1530 Payerne
- Caserne d'Avenches**  
Zone industrielle Est C1 - 1580 Avenches
- Caserne de Valbroye**  
Route du Canard - 1523 Granges-près-Marnand
- Pavillon du camping**  
Route de Neuchâtel 87 - 1588 Cudrefin

**PLUS D'INFORMATIONS ?**  
www.sdis-broye-vully.ch | info@sdis-broye-vully.ch




INSCRIS-TOI

# URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

## Police des constructions

### Zoom sur le permis d'utiliser et/ou d'habiter et ses procédures

Selon l'art. 125 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), aucune construction nouvelle ou transformée ne peut être occupée sans l'autorisation de la Municipalité. Cette autorisation, donnée sous la forme d'un permis, ne peut être délivrée que si les conditions fixées par le permis de construire ont été respectées et si l'exécution correspond aux plans mis à l'enquête. De ce fait, tout permis de construire délivré engendre un permis d'utiliser et/ou d'habiter.

À la réception de l'autorisation de construire, la direction des travaux du projet prend connaissance de toutes les conditions communales et cantonales inscrites dans le permis de construire, la synthèse CAMAC et les annexes (par exemple : formulaire d'ouverture de chantier, jeu de plans signés, prescriptions ECA, bordereau, lettre d'accompagnement, etc.).

À la fin du chantier, le maître de l'ouvrage est tenu d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels. A la réception de l'avis de fin de travaux, une visite des lieux est organisée par le service technique communal

afin de vérifier la conformité des travaux et que les lieux ne présentent aucun risque ni aucun danger au niveau de la sécurité et de la prévention des incendies.

La direction des travaux du projet prépare les documents nécessaires à la délivrance du permis d'utiliser et/ou habiter, afin de pouvoir les transmettre le jour de la visite. Afin d'attester la conformité des travaux et la bonne exécution de ces derniers selon les règles, des documents complémentaires peuvent être demandés en vue de la délivrance du permis d'utiliser et/ou d'habiter. Par exemple :

- déclaration de conformité ECA ;
- rapport de synthèse d'inondation ;
- rapport de forage et descriptif lithologique ;
- rapport amiante après-travaux et preuve de dépôt ;
- rapport de conformité énergétique ;
- divers plans et données techniques liées aux infrastructures ;

Selon l'art. 79 du Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le permis d'utiliser et/ou habiter ne peut être délivré que si les conditions ci-dessous sont respectées :

- si les locaux satisfont aux conditions fixées par la loi et les règlements ;
- si la construction est conforme aux plans approuvés et aux conditions posées dans le permis de construire ;
- si les travaux extérieurs et intérieurs sont suffisamment achevés pour assurer la sécurité et la santé des habitants ou des utilisateurs ;
- si l'équipement du terrain est réalisé (canalisations).

Dans certains cas, les documents de fin de travaux transmis nécessitent encore un préavis cantonal. En cas de préavis négatif, des corrections ou des compléments devront être apportés. Lorsque toutes les conditions sont réunies, le permis d'utiliser et/ou habiter peut être délivré.

*C. Rovelli & M-H. Andreae*

## La rivière la Broye retrouve son cours naturel

### Revitalisation de la Broye en Ville de Payerne

La première revitalisation en milieu urbain en Suisse romande a été inaugurée le 12 septembre 2024 à Payerne en présence des autorités cantonales et communales. Ce projet, qui a débuté en 2019 en collaboration avec le Canton de Vaud, avait plusieurs objectifs. Le principal était de renaturer et revitaliser la rivière de la Broye. Il s'agissait également d'aménager des zones accessibles au public pour améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants et les reconnecter avec leur rivière.

Désormais, ce nouvel emplacement offre des espaces de détente et de loisir au contact de la rivière et un nouveau parc public sur le thème de la Broye. Enfin, les travaux devaient assurer une meilleure protection contre les crues.

Le Canton de Vaud a lancé plusieurs études et chantiers sur la Broye dans divers secteurs sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement. Le site de Payerne est un projet pilote pour les prochaines étapes prévues.

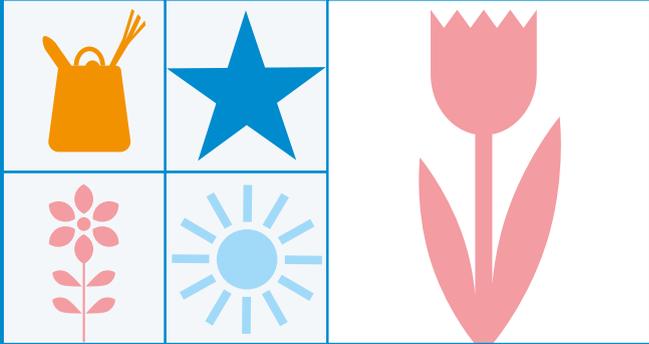
La renaturation de la Broye en Ville de Payerne s'inscrit dans la stratégie du Canton de Vaud de renaturation des cours d'eau. L'objectif fixé par la planification est de renaturer 150 km de cours d'eau vaudois. À ce jour, environ 25 km ont été réaménagés.

En parallèle, la Ville de Payerne continue la transformation du quartier Guillermaux, Rammes et Deux-Tours. Les parkings souterrains et en surface, ainsi que l'aménagement du parc seront finalisés d'ici fin 2025.



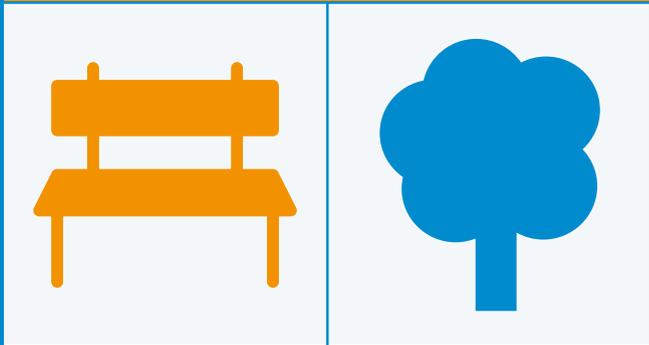
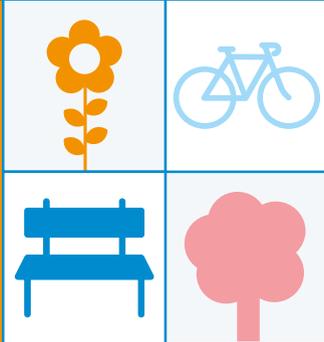
Eric Küng, Vassilis Venizelos, Monique Picinali, Olivier Piccard, Jean-Yves Le Baron

# URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT



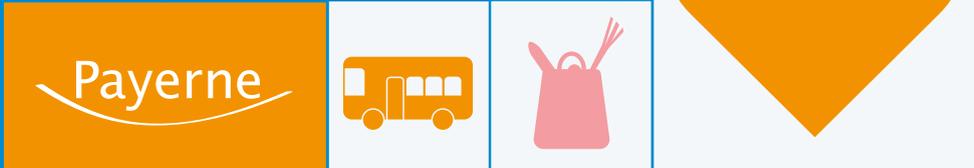
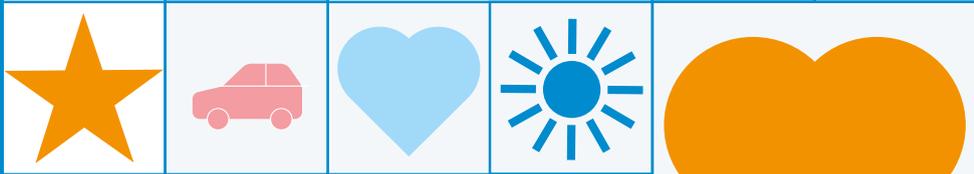
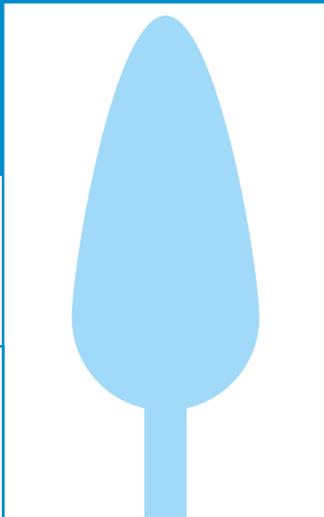
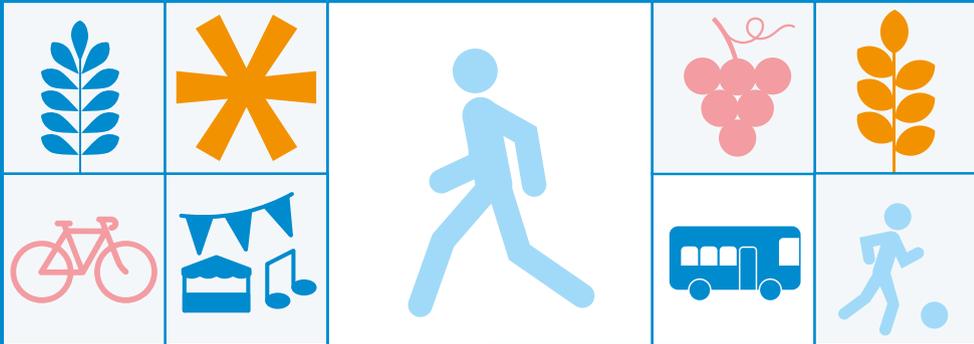
1 - 2 - 5  
**OCTOBRE 2024**  
**BALADES**

## **PAYERNE** SUR-MESURE



UN CENTRE-VILLE  
**APAISÉ**

VENEZ DÉCOUVRIR LE PROJET SUR PLACE EN PARTICIPANT À DES **BALADES** AU CENTRE-VILLE



**INSCRIPTIONS  
 INFOS**



# ENVIRONNEMENT - RUBRIQUE VERTE

## Assistance Maître d'ouvrage et subventions communales

### Avantages de l'accompagnement pour une rénovation énergétique réussie

Dans un contexte où la durabilité et la performance énergétique deviennent des priorités incontournables, la rénovation des bâtiments existants s'impose comme un levier essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser l'énergie. Pourtant, pour de nombreux propriétaires, entreprendre un projet de rénovation peut sembler complexe et intimidant. C'est ici qu'intervient l'Assistance Maître d'Ouvrage (AMO), un service précieux qui permet de transformer cette obligation en une véritable opportunité d'investissement.

### Pourquoi faire appel à un AMO ?

L'AMO, ou Assistance Maître d'Ouvrage, est un service spécialisé conçu pour accompagner les propriétaires tout au long du processus de rénovation. De la conception initiale à la réalisation des travaux, en passant par la coordination des différents intervenants et le suivi des performances énergétiques, l'AMO offre un soutien global, mais ciblé et personnalisé.

#### 1. Expertise et conseil

L'un des principaux avantages de l'AMO réside dans l'expertise qu'il apporte. Les spécialistes AMO sont bien informés des normes énergétiques, des technologies et des meilleures pratiques en matière de construction durable. Leur rôle est de conseiller le maître d'ouvrage (MO).

#### 2. Coordination des intervenants

La rénovation d'un bâtiment implique souvent l'intervention de multiples acteurs: architectes, ingénieurs, artisans-entrepreneurs, etc. L'AMO se charge de la coordination de ces différents professionnels, assurant ainsi une gestion fluide et efficace du projet en respectant les objectifs énergétiques fixés.

#### 3. Optimisation énergétique

Grâce à une analyse détaillée de l'état initial du bâtiment (réalisée par un Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments - CECB®), l'AMO peut proposer des solutions ciblées pour améliorer l'isolation thermique, remplacer les systèmes de chauffage obsolètes par des alternatives plus efficaces.

#### 4. Gestion des démarches administratives

L'AMO prend en charge les démarches administratives complexes, facilitant ainsi la tâche du propriétaire et augmentant les chances de succès du projet.

### Un cadre réglementaire et financier favorable

Dans le Canton de Vaud, les autorités ont mis en place diverses mesures incitatives pour encourager la rénovation énergétique. Cela inclut des subventions spécifiques pour l'AMO, comme aide financière pouvant atteindre Fr. 4'000.— pour les maisons individuelles (MI 10). Pour être éligible, le projet doit répondre à certains critères, notamment l'amélioration de la classe d'efficacité énergétique du bâtiment et l'abandon des énergies fossiles.

Retrouvez toutes les demandes de subventions sur le site de l'État de Vaud, [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

*R. Lamour*

**Payerne  
subventions  
communales**

**Retrouvez le  
catalogue complet  
des subventions  
communales sur  
le site internet.**



# INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET DOMAINES

## FAQ - chlorothalonil



### Le chlorothalonil, c'est quoi ?

Le chlorothalonil est une substance active (molécule) admise depuis les années 1970 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide. Il est utilisé dans la culture des céréales, des légumes, de la vigne et des plantes ornementales.

La substance active chlorothalonil de base a une durée de vie d'environ 25 jours. Après ce laps de temps, la plupart des molécules de chlorothalonil sont décomposées dans le sol et dans l'eau en d'autres substances, appelées des « métabolites ». Ces produits de dégradation s'infiltrent dans les eaux souterraines avec la pluie, de sorte qu'aujourd'hui, la présence de ces produits de décomposition est aussi détectée dans l'eau potable.

Le chlorothalonil est interdit en Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



### Quels sont les risques pour la santé ?

L'interdiction d'utilisation du chlorothalonil en 2020 par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) découle du fait que la substance mère est considérée comme étant probablement cancérigène.



### Puis-je continuer à boire l'eau du robinet ?

Oui, conformément aux directives cantonales et fédérales, l'eau distribuée à Payerne peut être consommée sans danger. Les exigences de la Suisse en matière de sécurité et de qualité de l'eau potable sont très élevées.



### Peut-on traiter l'eau distribuée dans le réseau ?

Les essais par échantillonnages menés durant 18 mois au puits de la Vernaz ont démontrés qu'il est aujourd'hui possible de se débarrasser des métabolites du chlorothalonil. Les coûts de traitement auront un impact sur le prix de vente de l'eau.



### Pourquoi l'eau distribuée à Payerne n'est-elle pas encore traitée ?

Durant la procédure de recours déposée par Syngenta, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) n'était pas autorisé à se prononcer. Le 20 mars 2024, le Tribunal administratif fédéral a donné tort à Syngenta. L'OSAV est à nouveau autorisé à communiquer de manière officielle au sujet du chlorothalonil. Les distributeurs d'eau devront ainsi se conformer aux exigences légales.

Retrouvez plus d'informations sur la page : [www.payerne.ch/chlorothalonil](http://www.payerne.ch/chlorothalonil)



## Une nouvelle fontaine

Le vénérable point d'eau de la Maison des Cadets, très apprécié des locataires et des promeneuses et promeneurs a vécu. Cette fontaine, qui a subi les affres du temps, a été remplacée récemment. Le nouveau bassin a été réalisé par Frédéric Pahud, collaborateur au secteur Entretien du domaine public. L'arbre qui a servi pour sa fabrication provient des forêts du Vully. « Ce douglas avait terminé son cycle là-bas et il était prêt à être abattu. Il n'y en avait pas à ce stade sur le territoire payernois », explique Frédéric Pahud. Le tronc qui sert de bassin fait un poids d'une tonne,

pour une taille de 4m20 et un diamètre de 90 cm. Il lui a fallu une semaine et demie de travail pour réaliser cette nouvelle fontaine qui est ainsi parée pour rassasier toutes les soifs, notamment des utilisatrices et utilisateurs de la piste finlandaise qui fait le bonheur des sportifs dans la forêt de la Petite-Râpe qui sert d'écrin à la bucolique Maison des Cadets.

C. Gilliard



Maison des Cadets avec la fontaine en premier plan

## Maison des Cadets



Nouvelle fontaine en douglas

# BÂTIMENTS

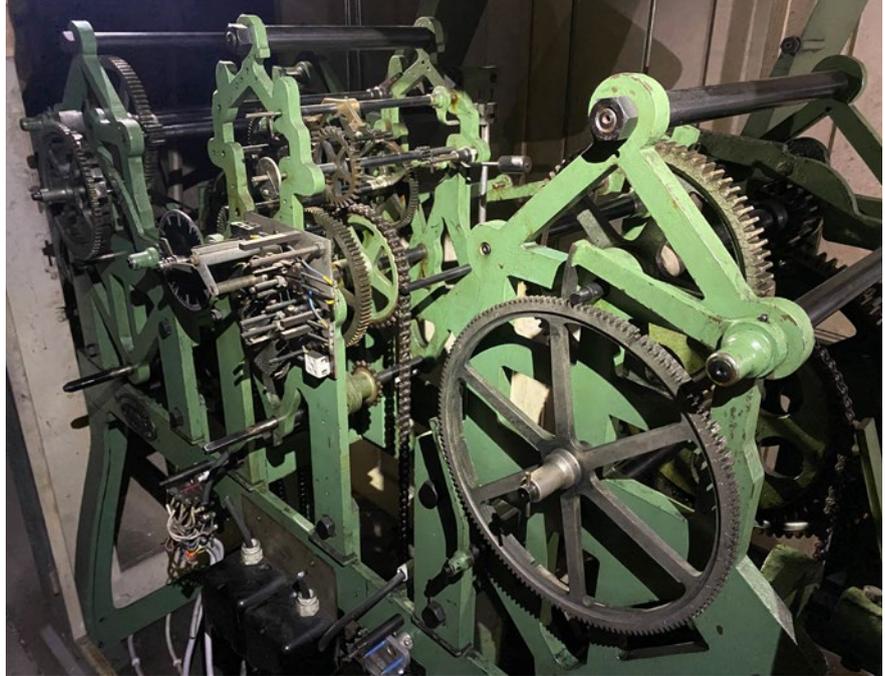
## Restauration de l'horloge mécanique

### Abbatiale de Payerne

Le 21 juin 2024 a eu lieu le démontage de l'horloge mécanique pour une révision totale. La restauration d'une horloge de cette ampleur est rare, cela se produit généralement tous les cinquante ans. Dans le cas de l'horloge de notre Abbatiale, une restauration n'a pas eu lieu depuis 1948. Il en était temps !

Le démontage de cette horloge d'environ 400 kg aura pris environ 3 h 30 à l'entreprise Muff Kirchturmtechnik AG, chargée de la restauration.

L'horloge se compose de trois parties différentes. A gauche, il y a la partie qui va donner la sonnerie des 15 min, la partie centrale est l'horloge principale. Cette partie donne les ordres aux autres parties de l'horloge. Pour finir, la troisième partie déclenche la sonnerie des heures plaines. C'est une mécanique minutieuse où chaque pièce joue un rôle dans le fonctionnement de l'horloge. La restauration s'est faite principalement sur la partie centrale. Néanmoins, toutes les petites pièces qui avaient besoin d'être restaurées ont été changées.



Le mécanisme de l'horloge de l'Abbatiale

A l'époque, cette horloge fonctionnait à l'aide de poids. Depuis 1960, elle est équipée d'un moteur électrique.

La sonnerie de notre chère Abbatiale est toujours juste, c'est le premier coup qui sonne pile à l'heure, d'une précision parfaite. L'horloge donne l'impulsion afin que les cloches sonnent. *N. Genilloud, apprentie*

## Un nouveau départ pour Grange de la Ville

### Rénovation



La stabulation

Après environ 18 mois de travaux, le domaine communal de Grange de la Ville de 26 hectares, permet désormais l'exploitation complète des infrastructures, principalement la nouvelle halle d'engraissement de bétail qu'a mis en service son fermier, Guillaume Perrin, exploitant du domaine depuis 2021.

Ce domaine, chargé en histoire, situé en territoire corçallins, a retrouvé tout son éclat grâce à ces travaux de rénovation.

Les travaux d'envergure ont complètement rénové l'habitation, construit le nouveau rural et assaini partiellement l'ancien

rural. La nouvelle halle d'engraissement possède une capacité de 30 UGB (Unité Gros Bétail). L'ancien rural étant destiné au sevrage des veaux en vue des différentes étapes d'engraissement ainsi qu'au stockage de fourrage. Il est important de préciser que le nouvel exploitant travaille en

étroite collaboration avec le label IP Suisse créé par l'Association suisse des paysannes et paysans pratiquant la production intégrée, gage de denrées alimentaires produites dans le respect de l'environnement et des animaux.

La rénovation complète de l'habitation a été réalisée pendant près de 8 mois. L'enveloppe et l'intérieur ont fait l'objet d'importants travaux de remise en état, notamment une nouvelle cuisine, un rafraîchissement des sols, des plafonds, des murs ainsi que le remplacement des fenêtres. L'ancienne chaudière à mazout a été remplacée par une pompe à chaleur et une mini STEP traitant les eaux usées séparément

du lisier produit par le bétail.

Les rénovations ont été menées avec soin pour conserver l'authenticité des bâtiments du domaine tout en ajoutant des équipements modernes nécessaires à son bon fonctionnement. La ferme dispose désormais d'un outil performant pour la mise en valeur de son activité.

*C. Gilliard*



La nouvelle habitation

# ACTIVITÉS ET LOISIRS

## Présentation d'une société locale

### Société de mycologie de la Broye



Nous proposons chaque année de nombreuses activités, par exemple une sortie familles, ouverte aux membres et leurs familles, ou des sorties prévues pour le ramassage contrôlé de champignons.

activités. Par l'intermédiaire du site internet [www.mycobroye.ch](http://www.mycobroye.ch), vous trouverez diverses informations sur les activités et tous les détails pour l'expo 2024.

*Société de Mycologie*

Tous les deux ans, une exposition de champignons est organisée avec dégustation de croûtes et vol-au-vent avec une bonne sauce aux champignons. Pour cette manifestation bisannuelle, la société compte sur la disponibilité et l'aide des membres pour la durée du week-end. La société aura le plaisir en cette année 2024 de proposer cette exposition les 19 et 20 octobre à la grande salle de Corcelles-près-Payerne.

N'hésitez pas à contacter pour plus d'informations, le Président, Cédric Dupont (079 316 46 29) qui se fera un plaisir de répondre à toute question en rapport avec la société et ses

## Société de Mycologie de la Broye, Payerne

[www.mycobroye.ch](http://www.mycobroye.ch)

La Société de Mycologie basée à Payerne a fêté en 2018 le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Forte actuellement d'environ 60 membres, la société accueille volontiers de nouveaux membres désireux de parfaire leurs connaissances en matière de mycologie. En effet, quoi de plus frustrant au cours d'une belle balade en forêt que de voir des quantités de champignons de toutes sortes et de ne rien oser ramasser. La seule obligation pour les membres est de s'acquitter d'une modeste cotisation annuelle, ainsi que d'une petite finance d'entrée pour les nouveaux membres.

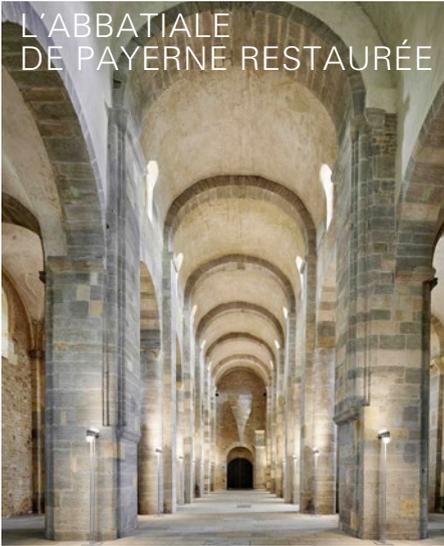
Au fil du temps, une bibliothèque très complète et variée a été mise en place, afin d'acquérir de nombreux outils didactiques pour aider à déterminer les champignons de manière sûre. En automne, période propice à la poussée des champignons, il est organisé tous les lundis soir des cercles d'études, et avec l'aide de mycologues avertis vous pourrez approfondir vos connaissances, que vous soyez débutant ou déjà connaisseur avancé.



# ACTUALITÉS

## Nouvelle publication pour l'Abbatiale de Payerne

### L'Abbatiale de Payerne restaurée



Page de couverture de l'ouvrage L'Abbatiale de Payerne restaurée

L'ouvrage *L'Abbatiale de Payerne restaurée* résume près de 1'800 ans d'histoire en 208 pages, très richement illustrées. Il est destiné à un public élargi, mais curieux. Depuis *la villa* romaine jusqu'aux restaurations des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, le site qui accueille l'Abbatiale a vécu de nombreuses transformations qui sont relatées en détail dans le livre, tant par le texte, par l'image ou par des plans très explicites. Architectes, archéologues, conservateurs-restaurateurs des décors peints et sculptés, historiens, historiens de l'art ont étudié l'église pendant de longues années. Leurs observations ont permis, d'une part de renouveler de manière approfondie la connaissance de l'édifice, mais

aussi d'aborder la vie quotidienne des moines et des habitantes et habitants de Payerne au Moyen Âge.

Le 14 novembre 2024, l'ouvrage *L'Abbatiale de Payerne restaurée* sera verni en présence des autrices et auteurs. Le programme détaillé de l'événement sera disponible sur le site internet [abbatiale-payerne.ch](http://abbatiale-payerne.ch). En attendant cette date, et jusqu'au 13 novembre, il est d'ores et déjà possible d'acheter cette publication en souscription à Fr. 60.— au lieu de Fr. 70.—, soit en ligne à [abbatiale.ch/publication](http://abbatiale.ch/publication), soit à l'accueil de l'Abbatiale, via un formulaire papier.

L'Abbatiale

## La campagne #LÀPOURTOI

### Prévention

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, a lancé sa campagne annuelle #LÀPOURTOI2024!

Cette année, l'impact positif des ressources personnelles sur la santé mentale est mis en avant, notamment à travers les relations interpersonnelles. Pour en parler, STOP SUICIDE propose à de jeunes créatrices et créateurs de contenu suisses de répondre à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? ». Dans de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux, les créatrices et créateurs

partagent leurs conseils pour traverser les périodes difficiles, ainsi que les ressources vers lesquelles ils et elles se tournent pour avoir du soutien.

Les vidéos sont à retrouver à partir du 10 septembre sur le compte Instagram, TikTok, LinkedIn et sur le site web de STOP SUICIDE!

Besoin d'aide ?

Ne restez pas seule / seul : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



## Escroquerie au préjudice des seniors

### Conseils de votre police

- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ou se présente à votre domicile ;
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non), ni votre code secret (PIN) à un inconnu, même s'il se prétend policier ou banquier ;
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- si les auteurs se font passer pour des banquiers, raccrocher et appeler votre banque ;
- ne pas publier vos données personnelles sur les annuaires en ligne et utiliser le callfilter de Swisscom, un service gratuit qui protège contre les appels peu scrupuleux en bloquant certains numéros. Celui-ci peut être activé via votre compte Swisscom ou en appelant le 0800 800 800 (hotline), avec l'aide d'un opérateur.

**ATTENTION - ARNAQUES !**

Plus d'infos : [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)

**PERSONNES ÂGÉES :**  
**ATTENTION !**  
**ARNAQUE :**  
**FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.  
Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

**La police ou votre banque n'agissent pas ainsi !**

Et si ça vous arrive, appelez le **117**

# ACTUALITÉS

## Trésors d'art et histoire

La Ville de Payerne rayonne internationalement grâce à son site monastique millénaire. Mais Payerne, ce sont aussi de nombreux autres trésors méconnus.

Les historiennes de l'art et des monuments Brigitte Pradervand et Karina Queijo mènent actuellement des recherches approfondies, exhumant des milliers de papiers d'archives, des plans historiques, des vues et photographies anciennes... Confrontés à la Ville actuelle, ces documents témoignent de la richesse du passé de ce bourg et de celui du village de Corcelles, qui a partagé

pendant de longs siècles le destin payernois. Pour beaucoup de maisons, il est possible de retrouver les anciennes fonctions ou les propriétaires depuis le 15<sup>e</sup> siècle!

Un grand ouvrage, en cours de rédaction, paraîtra fin 2027 sous l'égide de la Société d'histoire de l'art en Suisse, dans la série des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse. Il dévoilera pour un public épris d'art et d'histoire les richesses parfois insoupçonnées et inédites de ces deux communes. De nombreuses visites de bâtiments payernois ont déjà été effectuées.

## Recherches historiques

Les historiennes souhaiteraient toutefois les compléter pour avoir une vision la plus globale possible du domaine bâti de la Commune. **Pour élargir cette connaissance, elles lancent donc un appel à tous les propriétaires de bâtiments historiques désireux de voir leurs maisons figurer dans le livre. Il suffit de prendre contact avec les autrices, qui se feront un plaisir de transmettre lors de la visite les informations disponibles sur la maison.**

Contact: [karina.queijo@vd.ch](mailto:karina.queijo@vd.ch)



La Ville de Payerne peinte par Pierre Willommet en 1735 (© Abbatale de Payerne / Photo Rémy Gindroz).

## Marché d'Automne et Route du Moût

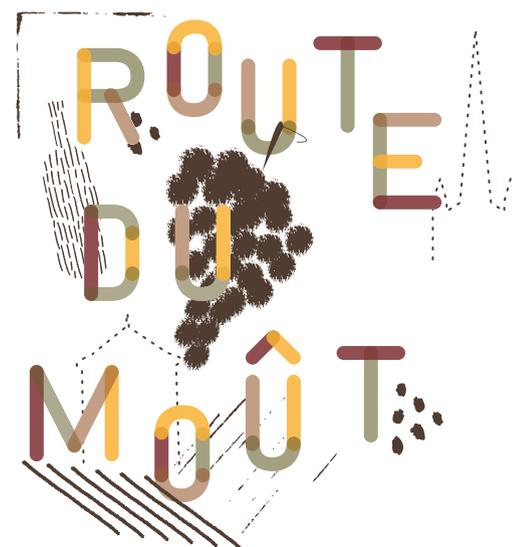
Au pied de l'Abbatiale, le traditionnel Marché d'Automne aura lieu le samedi 5 octobre de 09 h 00 à 18 h 00. Plus de 60 artisanes et artisans locaux exposeront fièrement leurs produits et créations.

Les enfants pourront profiter de faire des balades à dos d'âne. « L'Ôtre » animera la place de fête et le Lions Club le KVO Mobile.

Dès 18 h 30, la Route du Moût arrivera en Ville de Payerne. Les festivités continueront tout au long de la soirée sur la Place du Marché.

N. Surchat-Delpédro

- 08 h 00 Départ du Vignoble Montagny
- 08 h 30 Epresses sortie direction Riaz
- 10 h 00 La Tuillière café du Soleil
- 11 h 00 Forel-Lavaux place des Cornes de Cerf
- 12 h 00 Mézière place de l'Eglise
- 12 h 30 Carrouge place du Marché
- 14 h 30 Moudon place du restaurant du Chemin de Fer
- 15 h 30 Lucens place de la Couronne
- 16 h 30 Villeneuve Auberge communale
- 17 h 00 Granges-Marnand place de l'Hôtel du Pont
- 18 h 00 Fétigny place devant l'école
- 18 h 30 Arrivée à Payerne Place du Marché



# AGENDA DES MANIFESTATIONS

Dates	Désignation manifestation	Lieu	Société organisatrice
27 septembre 2024	Repas de soutien	Salle Guillermaux	Carton du Cœur Payerne
28 septembre 2024	Fête multiculturelle	Place du Marché	Commission communale suisses immigrés
4 octobre 2024	Conférence «CLIMAT» : Pourquoi garder sa vieille voiture ? avec Lucien Willemin	Hameau - Z'Arts	Association Demain La Broye
4 octobre 2024	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
5 octobre 2024	Marché d'Automne et Route du Moût	Place du Marché	Commune de Payerne et Société de Développement
6 octobre 2024	Space Day	Musée de l'aviation militaire de Payerne	Fondation du musée de l'aviation militaire de Payerne
12 octobre 2024	Projet Calabre	Golf de Payerne	Association culturelle italienne de la Broye
12 octobre 2024	Concert avec le chœur Alter-Echo de Lyon	Temple	Chorège
31 octobre au 3 novembre 2024	Halloween	Anciens Abattoirs	Association Hallowings
1 <sup>er</sup> novembre 2024	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
1 <sup>er</sup> au 10 novembre 2024	Comptoir de Payerne	Halle des Fêtes	Société coopérative du Comptoir de Payerne
21 novembre 2024	Foire de la Saint-Martin	Centre-Ville	Commune de Payerne
22 et 23 novembre 2024	Soirées de Gym	Halle des Fêtes	FSG Payerne
29 et 30 novembre 2024	Soirées annuelles	Halle des Fêtes	Union Instrumentale de Payerne
6 décembre 2024	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
14 décembre 2024	JFX Baby Afternoon JFX Energy Night	Halle des Fêtes	JFX Concept
15 décembre 2024	Championnat Vaud et Fribourg	Salles des Rammes	Karaté-Club Payerne
19 au 22 décembre 2024	Marché de Noël	Place du Marché	Société de Développement
19 – 20 – 23 décembre 2024	Nocturnes	Centre-Ville	Société industrielle et commerciale
31 décembre 2024	Réveillon de Nouvel An	Halle des Fêtes	Corps de Musique l'Avenir



Plus d'informations sur [www.payerne.ch/manifestations](http://www.payerne.ch/manifestations)

## Saison 2024 – 2025 Hameau-Z'Arts

Découvrez la programmation pour la saison 2024 – 2025.

**Nouveauté** : abonnement à prix préférentiel de Fr. 90.— pour les habitantes et habitants de Payerne.

Valable pour 5 spectacles.

Information et réservation sur [www.hameauzarts.ch](http://www.hameauzarts.ch)



## Abbatiale de Payerne

- Chaque premier samedi du mois, 18 h 15 : concert d'orgue dans l'Abbatiale ou dans la Paroissiale
- **9 novembre**, 20 h 00 : concert Handel et Bach par le chœur amateur broyard EnBroysie, église paroissiale
- **10 novembre**, 17 h 00 : concert Handel et Bach par le chœur amateur broyard EnBroysie, église paroissiale
- **14 novembre**, 17 h 30 (heure à confirmer) : vernissage de la publication L'Abbatiale de Payerne restaurée, dans l'Abbatiale
- **17 novembre**, 18 h 00 : prière pour la paix par la plateforme œcuménique, dans l'Abbatiale
- **13 décembre**, 18 h 30 - 19 h 30 : déambulation à la lanterne, dans l'Abbatiale
- **20 décembre**, 18 h 30 - 19 h 30 : déambulation à la lanterne, dans l'Abbatiale
- **10 janvier 2025**, 18 h 30 - 19 h 30 : déambulation à la lanterne, dans l'Abbatiale

